

ATTESTATION D'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR RELATIVE À UNE DEMANDE D'ACCÈS PERMANENTE SANS RESTRICTION D'ACTIVATION POUR CERTAINS SOUS-TRAITANTS QUOTIDIENS OU ESSENTIELS EMPLOYÉS PAR LES ENTREPRISES DIRECTEMENT LIÉES À L'EXPLOITATION DES TERMINAUX DU PORT EST

△ OBJET DU DOCUMENT

Ce document formalise la désignation d'un prestataire « quotidien » ou « essentiel » au sens du dispositif d'accès du GPMDLR : une prestation de nettoyage quotidienne, d'évacuation de déchets régulière ou une intervention rapide et non substituable, dont le retard pénaliserait directement la continuité de l'exploitation portuaire ou le mouvement d'un navire, justifie un accès sans restriction sur les badges. Sont notamment concernées certaines sociétés de maintenance « essentielles » travaillant pour les entreprises directement liées à l'exploitation des terminaux du port Est, les sociétés de transport de marins/équipage, les shipchandler, veting inspector travaillant avec les agents maritimes. Toute désignation est nominative, motivée, et révisable.

Lorsque l'un de ces cas est justifié, le besoin d'accès du sous-traitant conduit à la délivrance d'un titre d'accès permanent sans restriction d'activation selon la période d'intervention.

TYPE D'ENTREPRISE AUTORISÉE A FAIRE CETTE DEMANDE

- ☐ **UNIQUEMENT** Entreprise directement liée à l'exploitation des terminaux du port Est et leurs prestataires de services quotidien en contrat – Demande d'accès temporaire autorisée pour ses salariés et ses intervenants extérieurs.

TYPE DE PRESTATAIRE

- ☐ Prestataire de nettoyage quotidien
- ☐ Société de maintenance (réparation d'équipements, engins de manutention, installations portuaires) travaillant avec une entreprise implantée sur le port Est ;
- ☐ Société de transport de marins / équipage (taxi) ; veting inspector ; shipshandler travaillant avec une agence maritime ;
- ☐ Autre (à préciser) :

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE DIRECTEMENT LIÉES À L'EXPLOITATION DES TERMINAUX DU PORT EST

Raison sociale
N° SIRET
Nom / Prénom du contact référent
N° tel / e-mail du référent

DÉSIGNATION DES ENTREPRISES EXTÉRIEURES UTILISÉES QUOTIDIENNEMENT OU CARACTÉRISÉES COMME ESSENTIELLES À LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION PORTUAIRE OU LE MOUVEMENT D'UN NAVIRE

Raison sociale de l'entreprise sous-traitante	Nature de la prestation	Justification du critère quotidien ou essentiel

*Responsable du bureau badge —
Nom, date, signature, cachet*

*ASIP de l'IP concernée- Nom, date,
signature*

*Signature et cachet obligatoire de
l'employeur*